

A la découverte de... l'Institut du Bon Pasteur (2/2)

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [En Une](#), [Enquête et analyse](#), [Entretien](#), [Informations](#), [Questions et analyses](#), [Réflexions](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 14 juin 2021

[Suite de notre article sur l'Institut du Bon Pasteur](#), l'abbé Mateusz Markiewicz est depuis quelques mois le Supérieur du District d'Europe et il a accepté de répondre à nos questions.

Le Motu Proprio Summorum Pontificum a été publié il y a quatorze ans. Comment analysez-vous les bienfaits de ce Motu Proprio ? Y a-t-il une différence de « réception » du Motu Proprio entre la France et l'étranger ?

Je pense que le premier des bienfaits de ce document tient dans la réconciliation officielle de l'Église avec son héritage, qui avait été mis de côté, au nom du dialogue. Grâce à un plus large retour à la Messe traditionnelle, l'homme moderne peut mieux comprendre que sa prière se fait dans la continuité de toutes les générations qui l'ont précédé. Grâce à ce document, nous pouvons grandir aussi dans l'humilité, car nous voyons qu'il y a dans la liturgie des choses qui ne dépendent nullement de nous : ce n'est pas la liturgie qui est au service de l'homme, mais c'est l'homme qui en accomplissant les rites liturgiques, sert Dieu.

Je ne veux pas m'aventurer sur les différences de réception de ce document dans des différents pays, car la réalité est bien plus complexe. Il faudrait parler plutôt des différences entre les diocèses, y compris ceux qui sont voisins. Dans ce cas, beaucoup dépend de l'évêque diocésain et de son attitude personnelle et je ne pense pas qu'une pratique nationale

se soit imposée dans n'importe quel pays du monde.

La lecture de la note de la Conférence Episcopale Française sur l'application du Motu Proprio nous laisse avec quelques interrogations. Il apparaît qu'un certain nombre d'évêques semblent ne pas comprendre les communautés attachées à la messe traditionnelle. Que faut-il dire aux évêques ? La tradition est-elle toujours missionnaire ?



Ce document a été pour moi une surprise, sur plusieurs points. Le premier est le fait qu'il ne reflète pas la diversité des situations dans les diocèses français et des opinions de différents évêques. Le deuxième est la « méconnaissance » de la liturgie en forme ordinaire dont fait preuve l'auteur de cette compilation : par exemple, l'usage de la clochette, du plateau de communion, de la couleur noire est bien prévu par les lois liturgiques qui régissent cette forme. Je m'interroge aussi sur le sujet de la « qualité » des sermons dont fait état le document : à partir de quel échantillon des sermons a été forgée la thèse de leur « pauvreté » ? S'interroger sur la formation dans nos séminaires est aussi étrange quand on avoue ne pas respecter les directives du Saint-Siège qui exigent que les séminaristes connaissent le latin.

Que dire aux évêques ? Je pense que ce que demandent tant de fidèles attachés à la forme extraordinaire du rite romain est très simple : ils supplient leurs autorités ecclésiastiques de leur réserver accueil et ouverture dont ils parlent souvent, et de les laisser, à leur place, œuvrer pour le bien de l'Église.

Sur le terrain, j'observe que, souvent, on ne nous laisse pas faire nos preuves. Pourtant, nos prêtres sont tout à fait disposés, par exemple, à pallier des manques dans les diocèses. Un exemple retient mon attention : nous pourrions aller dans des hôpitaux, où souvent les laïcs doivent faire office d'aumôniers...ce qui veut dire que les malades, les mourants, ne peuvent

pas recevoir les sacrements qui les préparent à la mort. Le mouvement traditionnel est missionnaire. On observe qu'il réveille la foi de ceux qui l'ont abandonné depuis longtemps. Nous préparons nous aussi des catéchumènes au baptême, nous avons des apostolats dans les pays de mission (au Kenya, en Ouganda). Je voudrais également souligner la dimension missionnaire du port de la soutane : ce n'est pas qu'un détail ! Grâce à la soutane que portent nos prêtres, les gens nous identifient et nous abordent dans la rue pour parler de différents sujets, y compris la foi. Combien de fois j'ai entendu dire « Ah que c'est bien de voir un prêtre en soutane ! ».

La création de paroisses personnelles (recommandée dans le Motu Proprio de 2007) permet de donner un statut canonique adapté dans les diocèses à la réalité « non territoriale » des communautés traditionnelles. N'est-ce pas un moyen de répondre aux reproches des évêques (français) qui s'interrogent sur la place des communautés traditionnelles dans les diocèses ?

En tant que canoniste, je dois dire que le droit canonique traverse une crise semblable à celle de la liturgie. Une sorte de méfiance générale envers le droit dans l'Église est palpable. Certes, la création d'une paroisse personnelle exige du courage. En même temps, elle donne un cadre juridique clair, qui sauvegarde aussi la position de l'évêque du lieu. Insérer des groupes traditionnels dans un diocèse concret à travers une paroisse personnelle est une bonne solution, qui garantit la stabilité et la tranquillité dans un diocèse. C'est aussi par ce moyen que nous montrons aux laïcs que leur engagement n'est pas seulement vu, mais aussi reconnu et promu. D'ailleurs, même là où l'on célèbre la Messe dans sa forme ordinaire, on voit que *de facto*, c'est toute l'Église qui se dirige lentement vers un fonctionnement détaché de la paroisse territoriale, car il y a de plus en plus de fidèles qui choisissent leur propre paroisse, pour plusieurs motifs.



Quels sont les projets de l'Institut pour les prochains mois ?

Actuellement, il est plus difficile d'avoir des projets concrets, car on ne peut rien planifier. Mais nous ne restons pas oisifs. Nous travaillons à renforcer nos communautés et l'engagement de nos prêtres. Durant cette dernière année, nos prêtres ont travaillé à agrandir les groupes qu'ils desservent. Et comme la stabilité de ces apostolats exige aussi une prise en compte de la réalité matérielle, nous envisageons pendant cette année l'acquisition d'un presbytère pour notre paroisse de Bordeaux, ainsi que la rénovation des locaux du Centre Saint-Paul de Paris.

Riposte-catholique

La réinformation catholique au quotidien

<https://www.riposte-catholique.fr>

Institut du Bon Pasteur - 18, place Alexandre Rillié, 28290 Courtalain - Tél. 02 36 68 62 56

Site internet (présentation, apostolats dans le monde..) : <https://www.institutdubonpasteur.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/Institut.du.Bon.Pasteur>

Séminaire Saint-Vincent de Paul (Courtalain) : <https://www.seminairesaintvincent.fr>